

Le Tarif de Première Nécessité

■ Le Tarif de Première Nécessité permet de bénéficier d'une réduction sur la facture d'électricité.

■ Cette réduction est accordée pour un an, renouvelable après validation annuelle des droits par les organismes d'assurance maladie.

■ La réduction est calculée sur les 100 premiers kWh mensuels et sur un abonnement maximum de 9 kVA.

- La loi du 10 février 2000 a instauré un Tarif de Première Nécessité pour l'électricité. Le décret d'application, n° 2004-325, du 8 avril 2004 précise les conditions d'accès à ce tarif qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2005.



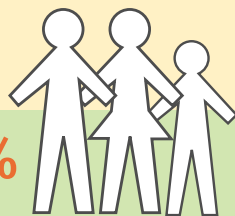
Composition
du foyer

30%
de réduction



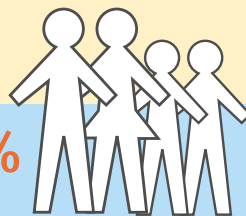
1 personne

40%
de réduction



2 ou 3
personnes

50%
de réduction



Plus de 4
personnes



N° Vert

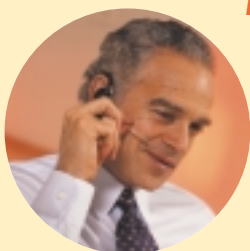
0 800 333 123

(APPEL GRATUIT).

Pour bénéficier de ce tarif

- Votre quotient social doit être inférieur ou égal à 5520 euros par an (soit 460 euros par mois). Pour connaître votre quotient, contactez les services sociaux.
- Vous devez être titulaire d'un contrat de fourniture d'électricité. Le titulaire du contrat d'électricité est celui dont le nom apparaît sur la facture.
- Ce sont les organismes d'assurance maladie, qui connaissent votre quotient social, qui vous déclareront comme pouvant bénéficier du Tarif de Première Nécessité. Vous recevrez une attestation à remplir et à nous retourner.

Pour tout renseignement sur le Tarif de Première Nécessité, appelez le N° vert du lundi au vendredi de 9h à 18h.



 **N° Vert** 0 800 333 123

(APPEL GRATUIT).

"Si vous avez des difficultés à payer votre facture, contactez votre service clientèle SICAE qui recherchera avec vous une solution adaptée à votre situation".



ACCUEIL DE CAMBRAI

1 bis, rue d'En-Bas
59161 ESCAUDEUVRES
Tél. : 03 27 74 96 24
Fax : 03 27 74 73 10

ACCUEIL DE PERONNE

18, place du Jeu de Paume
80200 PERONNE
Tél. : 03 22 84 11 90
Fax : 03 22 84 80 84

ACCUEIL DE ROSIERES

24, rue Jean-Jaures
80170 ROSIERES-EN-SANTERRE
Tél. : 03 22 88 47 88
Fax : 03 22 88 15 99

ACCUEIL DE MONTDIDIER

Zone Industrielle "La Roseraie"
80500 MONTDIDIER
Tél. : 03 22 98 34 34
Fax : 03 22 78 93 26

ACCUEIL DE ROISEL

11, rue de la République
80240 ROISEL
Tél. : 03 22 86 45 45
Fax : 03 22 86 45 46

ACCUEIL DE ROYE

9 bis, rue de Nesle
80700 ROYE
Tél. : 03 22 87 11 13
Fax : 03 22 87 68 87